

Les risques de maltraitance et de la vigilance des droits des usagers

La vigilance sur les droits des usagers

- O Le cadre général
- La charte
- O Les décrets de 1999
- O La loi du 2 janvier 2002
- O Les premières applications sécuritaires
- O Prévoir l'élaboration d'un programme de formation

La vigilance sur les droits des usagers

S'assurer d'avoir répondu aux questions :

- O Quelles programmes ai-je mis en place pour ériger en norme la bientraitance ?
- Quelles formations ont suivi mes personnels sur ce sujet?

Les risques de maltraitance

- O Une action de contrôle des autorités de son établissement
- O Une vérification des documents fondateurs de la démocratie institutionnelle
- O Une plainte auprès du procureur de la république

Il faut donc mettre en place les outils nécessaires à la vigilance liés aux risques de fonctionnement.